

Infos pratiques

• Accès

Salle des fêtes de Mamirolle
rue du Stade
25620 MAMIROLLE



Ligne Besançon - Morteau – Le Locle
Arrêt Gare SNCF Mamirolle

Horaires disponibles sur
http://www.ter-sncf.com/Regions/franche_comte/Fr/Se_deplacer_en_TER

• Contacts

ENIL

Jean-Louis BERNER

jean-louis.berner@educagri.fr

Laurent CHEVALIER

laurent.chevalier@educagri.fr

Tél 03 81 55 92 00

CNFPT

Fernando DA SILVA

fernando.dasilva@cnfpt.fr

Conseiller Formation

• Inscription

Votre inscription ne sera validée qu'après enregistrement du bulletin de participation réponse retourné à : Jean-Louis Berner

Par mail : jean-louis.berner@educagri.fr

Par fax : 03 81 55 92 17

Par courrier : ENIL grande rue 25620 MAMIROLLE

Une attestation de présence pourra vous être adressée sur demande

Date limite d'inscription **Jeudi 26 mars 2015**



Journée Technique Eau 2015

**Pour une gestion durable de l'eau
Améliorer la performance
des réseaux de distribution**

Mamirolle
Jeudi 2 avril 2015

Organisation par l'ENIL de Mamirolle
en partenariat avec le CNFPT



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Pour une gestion durable de l'eau **Améliorer la performance des réseaux de distribution**

Date limite d'inscription :
26 mars 2015

Un quart de l'eau prélevée pour produire de l'eau potable est perdue en raison de fuites dans les réseaux, et n'arrive donc pas jusqu'à l'utilisateur. La politique de gestion durable du patrimoine de canalisations, initiée par la loi Grenelle 2 et le décret d'application du 27 janvier 2012, doit inciter les communes et les structures intercommunales gestionnaires de l'eau potable à travailler pour améliorer le rendement des réseaux de distribution de l'eau, afin d'atteindre un niveau de rendement au moins égal à 85 %. Dans le cas contraire, selon le Code de l'Environnement, le taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable » pourrait être multiplié par deux, s'il n'est pas apporté de modifications satisfaisantes dans les délais prescrits. Un plan d'actions doit donc être mis en place par les collectivités, pour veiller à la qualité de leur réseau d'eau, et l'améliorer. Ceci encourage les collectivités locales à mettre en œuvre une véritable gestion patrimoniale de leurs réseaux d'eau potable, et à s'inscrire ainsi dans une démarche de développement durable.

Programme des interventions

Accueil à partir de 13 h 15 : Salle des fêtes de Mamirolle

- **Cadre réglementaire et enjeux de la performance des réseaux de distribution d'eau.**
- **Optimisation des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable.**
- **Quelques solutions techniques**
- **Témoignages d'exploitants : distribution en zone rurale ou en zone urbaine**

Clôture prévue vers 17 h 15

En partenariat avec



Avec le soutien de :



Les interventions sont réalisées par des professionnels du domaine.

Un temps d'échange est prévu entre les interventions